



FICHE DE PREINSCRIPTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

A compléter et adresser par mail

Contact : Sophie VILLENEUVE - 06 93 91 47 07- clients@creche-and-go.fr

| | Parent Salarié SRIAS | Conjoint |
|------------------|----------------------|----------|
| Nom | | |
| Prénom | | |
| Employeur | | |
| Profession | | |
| Lieu de travail | | |
| Adresse domicile | | |
| Téléphone | | |
| Mail | | |
| Numéro CAF | | |

| | Enfant 1 | Enfant 2 |
|-----------------------------------|----------|----------|
| Nom | | |
| Prénom | | |
| Date de naissance ¹ | | |
| Sexe | | |
| Crèche(s) retenue(s) ² | | |
| Date d'entrée souhaitée | | |
| Jour(s) d'accueil souhaité(s) | | |

¹ Ou mois de naissance prévu si l'enfant n'est pas encore né

² Voir la fiche de présentation de nos établissements ou sur le site internet : www.creche-and-go.fr



Éléments nécessaires pour la commission d'attribution

| CRITERES RESSOURCES / SITUATION PROFESSIONNELLE | |
|--|---|
| Revenus selon le quotient familial ? | <input type="checkbox"/> QF supérieur à 2000 <input type="checkbox"/> QF inférieur à 2000 <input type="checkbox"/> QF inférieur à 1600 <input type="checkbox"/> QF inférieur à 1300 <input type="checkbox"/> QF inférieur à 1000 <input type="checkbox"/> QF inférieur à 700 |
| Avez-vous été dans le cadre d'une mutation professionnelle au cours des 6 derniers mois ? | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| CRITERES DE STRUCTURE FAMILIALE | |
| Votre famille est-elle déclarée comme une famille monoparentale ? | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Votre famille compte combien d'enfants à charge ? (dans la limite de 25 points) | <input type="checkbox"/> 1 enfant <input type="checkbox"/> 2 enfants <input type="checkbox"/> 3 enfants <input type="checkbox"/> 4 enfants <input type="checkbox"/> 5 enfants et plus |
| La préinscription concerne-t-elle une naissance multiple ? | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Votre famille a-t-elle un des deux parents en situation de handicap ? | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Votre famille peut-elle être considérée comme « célibataire géographique » (c'est-à-dire que votre conjoint est en incapacité géographique d'aider à la garde des enfants en cas de difficulté) <u>Si oui :</u> | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| MODE DE GARDE : BESOINS ET CONTRAINTES | |
| Un frère ou une sœur est-il déjà inscrit dans la structure demandée ou une demande pour plusieurs enfants est-elle souhaitée ? (Hors jumeaux) | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| La demande d'inscription concerne-t-elle un enfant en situation de handicap ? | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| La demande d'inscription fait-elle suite à la perte subite du mode de garde ? <u>Si oui :</u> | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

Les demandes des familles en situation d'urgence faisant l'objet d'un accompagnement social seront traitées en priorité.



Liste des pièces à joindre

Pour toutes les familles :

- ✓ Votre dernier bulletin de salaire avec votre code ministériel
- ✓ Une attestation de droit ouvert à la CAF avec votre quotient familial
- ✓ Votre dernier avis d'imposition des parents

Selon votre situation :

- ✓ Un arrêté de mutation
- ✓ Attestation MDPH enfant ou parent / ou un certificat médical
- ✓ Tout document relatif au critère sélectionné

Certifié exact (des justificatifs seront demandés) :

Nom du parent :

Date:

Signature :



Fiche explicative des critères d'attribution

La SRIAS accompagne ses agents parents pour trouver une place d'accueil en crèche pour leurs enfants. Jusqu'à 41 berceaux peuvent ainsi être réservés pour l'année 2021 - 2022 dans le réseau Crèche and Go pour les enfants des agents du SRIAS.

Les parents intéressés doivent retourner la fiche de préinscription remplie et signée **avant le 11 avril 2021** avec les justificatifs demandés.

Si le nombre de demandes est supérieur à la capacité de réservation de la SRIAS, une commission d'attribution sera organisée par Crèche and Go. A l'issue seront retenues les 41 familles prioritaires au regard des critères sociaux et familiaux définis par la SRIAS, et présentés dans la fiche « *Eléments nécessaires pour la commission d'attribution* ».

En cas d'égalité de points entre plusieurs familles et de nécessité d'opérer un choix, l'arbitrage sera fait en fonction de la date d'arrivée de la demande de préinscription.

Les familles ainsi retenues et accompagnées par la SRIAS bénéficient de :

- La réservation d'une place dans la crèche de leur choix, à la date qu'ils auront choisie ;
- Toute la qualité d'accueil de Crèche and Go dans ses établissements de petite taille et au suivi individualisé ;
- L'exonération des frais d'inscription ;
- D'un tarif préférentiel, équivalent à celui pratiqué dans les crèches municipales.

Les familles qui auront été sélectionnées pour l'attribution d'une place en crèche dans le réseau Crèche and Go devront nous retourner la lettre d'engagement signée avant le 15 mai 2020